



## SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 15 janvier 2018 à 19h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire Luc Provençal, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers François Veilleux, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

***Moment de silence en la mémoire de Roger Thibodeau, caméraman à TVCB, qui couvrait les séances depuis plusieurs années.***

### **1. GREFFE**

#### **R-2018-01-5972: Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé et en reportant l'item 1.3 « adoption règlement 2017-376 alarme incendie non fondée » et qu'à l'item "affaires nouvelles" des motions de félicitations soient ajoutées et que cet item reste ouvert.

### **1. GREFFE**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances du 4, et les séances extraordinaires du 11 décembre 2017
- 1.3 Adoption règlement 2017-376 alarme incendie non fondée
- 1.4 Adoption du règlement éthique et déontologie
- 1.5 Adoption du règlement no 2017-382
- 1.6 Adoption règlement 2017-383
- 1.7 Adoption règlement 2017-384
- 1.8 Adoption règlement 2017-385
- 1.9 Vente de biens pour non-paiement de taxes
- 1.10 Mandat d'acquisition - Immeubles vendus pour taxes
- 1.11 Modification de la résolution 2017-02-5753– Adoption des dépenses du fonds de roulement
- 1.12 Adoption de l'échelle salariale

### **2. TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**

- 2.1 Mandat à l'union des municipalités du Québec achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018

### **3. SÉCURITÉ**

### **4. URBANISME**

### **5. LOISIRS**

### **6. FINANCES**

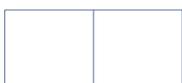
- 6.1 Approbation du bordereau des comptes
- 6.2 Dépôt des certificats de crédit par Mélanie Quirion, trésorière

### **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 7.1 Correspondance
- 7.2 Affaires nouvelles
- 7.3 Période de questions

### **8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

- 8.1 Levée ou ajournement de la séance





SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

**R-2018-01-5973: Adoption des procès-verbaux des séances du 4, et les séances extraordinaires du 11 décembre 2017**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 4 décembre, la séance extraordinaire du budget le 11 décembre et la séance extraordinaire du 11 décembre 2017 soient adoptés tels que rédigés.

**reporté Adoption règlement 2017-376 alarme incendie non fondée reporté**

Il est proposé par \_\_\_\_\_,  
Appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu

QUE le règlement 2017-376 « *modifiant l'article 11.3.7 (système d'alarme relié) du règlement 2017-367* » soit adopté tel que présenté.

**R-2018-01-5974: Adoption du règlement éthique et déontologie**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2017-381 « *concernant l'éthique et déontologie* » soit adopté tel que présenté.

**R-2018-01-5975: Adoption du règlement no 2017-382**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2017-382 « *concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2018* » soit adopté tel que présenté.

**R-2018-01-5976: Adoption règlement 2017-383**

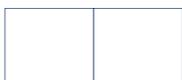
Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2017-383 « *concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fosses septiques 2018* » soit adopté tel que présenté.

**R-2018-01-5977: Adoption règlement 2017-384**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2017-384 « *concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2018* » soit adopté tel que présenté.





SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

**R-2018-01-5978: Adoption règlement 2017-385**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2017-385 « *décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2018* » soit adopté tel que présenté.

**R-2018-01-5979: Vente de biens pour non paiement de taxes**

Considérant que le conseil a pris connaissance de la liste des taxes impayées proposée par la trésorière;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Et résolu à l'unanimité

D'ordonner à la Greffière de la Ville de Beauceville, conformément aux articles 512 et suivants de la Loi sur les cités et villes, de procéder à la vente des immeubles qui ne font pas l'objet d'entente de paiement ou de séquestre judiciaire apparaissant au sommaire de l'état des taxes impayées au 10 janvier 2018 et ce, pour défaut de paiement des taxes municipales. Cette vente aura lieu à l'enchère publique le 15 février 2018, à 11 heures, à la salle du conseil située au 540, boul. Renault.

L'immeuble devant être vendu à l'enchère publique est le suivant et il sera procédé à leur vente pour défaut de paiement des taxes selon les articles 513 et suivants de la Loi sur les cités et villes:

| No matricule des immeubles | Montant     |
|----------------------------|-------------|
| 8319 36 7600               | 9 451,32 \$ |

**R-2018-01-5980: Mandat d'acquisition - Immeubles vendus pour taxes**

Considérant que la Ville de Beauceville peut enchérir et acquérir à la vente pour taxes qui aura lieu le 15 février 2018 conformément à l'article 536 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu

De permettre à la trésorière, madame Mélanie Quirion, ou son mandataire, d'acquérir pour et au nom de la Ville de Beauceville les immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes le 15 février 2018, de la propriété numéro de matricules: 8319-36-7600;

Le mandataire de la Ville ne sera pas tenu de payer immédiatement le montant de l'adjudication et celui-ci ne pourra enchérir au-delà du montant des taxes, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toutes dettes privilégiées d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

**R-2018-01-5981: Modification de la résolution 2017-02-5753– Adoption des dépenses du fonds de roulement**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux





SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

Appuyée monsieur Mario Perron par et résolu à l'unanimité

QUE la résolution no 2017-02-5753 soit modifiée comme suit :

En ajoutant les items suivants au fonds de roulement

❖ Jeux Île Ronde 15 500 \$

**R-2018-01-5982: Adoption de l'échelle salariale**

Il est proposé par monsieur Mario Perron

Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

Que l'échelle salariale 2018 – 2022 telle que soumise soit adoptée.

**2. TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**

**R-2018-01-5983: Mandat à l'union des municipalités du Québec achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018**

Attendu que la Ville de Beauceville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2018;

Attendu que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

Attendu que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

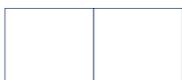
Attendu que la Ville de Beauceville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc

Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu :

QUE la Ville de Beauceville confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Ville de Beauceville pour l'année 2018;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Beauceville s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura





## SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Ville de Beauceville confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Ville de Beauceville accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Beauceville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Ville de Beauceville reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

### **3. SÉCURITÉ**

### **4. URBANISME**

### **5. LOISIRS**

### **6. FINANCES**

#### **R-2018-01-5984: Approbation du bordereau des comptes**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes 2017-12 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

#### **Dépôt des certificats de crédit par Mélanie Quirion, trésorière**

La Trésorière dépose un certificat de crédit couvrant les dépenses générales, dites incompressibles de l'année 2018 et un certificat de crédit pour les dépenses de tout ordre, mais inférieures à cinq cents dollars (500 \$) au cours de l'année 2018.

### **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **Correspondance**

- Aucune correspondance

#### **7.1 Affaires nouvelles**

##### **7.1.1 Motion félicitations au service incendie**





## SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

Monsieur le Maire avec l'appui des membres du conseil, adresse une motion de félicitations au service de sécurité incendie pour leur travail fait suite à plusieurs incendies: 6 interventions dans 30 heures

### **7.1.2 Motion félicitations aux différents services incendie d'entraide**

Monsieur le Maire avec l'appui des membres du conseil, adresse une motion de félicitations aux services de sécurité incendie des municipalités de Saint-Joseph, Saint-Odilon, Saint-Victor et de Saint-Benjamin pour leur support lors des incendies lors de la période des Fêtes.

### **7.1.3 Mention félicitations au Maire pour la présidence de TREMCA**

Madame la conseillère Marie-Andrée Giroux et avec l'appui des autres membres du Conseil félicite monsieur le Maire Luc Provençal suite à sa nomination à la présidence de la TREMCA (table régionale élus municipaux de Chaudière Appalaches)

### **7.1.4 Activités de suivons Marie-Philip Poulin**

Madame la conseillère Marie-Andrée invite la population à suivre les activités entourant la participation comme capitaine de l'équipe de hockey féminin de Marie-Philip Poulin aux Olympiques de Pyeongchang 2018. Il y aura conférence de presse le 6 février pour annoncer les activités lors de la présentation des jeux et, au retour il y aura une parade.

### **7.1.5 Remerciement mesures d'urgence**

Monsieur le Maire remercie les employés municipaux et les citoyens qui ont collaboré aux mesures d'urgence

### **7.1.6 Félicitation randonnée du club VTT**

Monsieur le Maire félicite les organisateurs de la randonnée du club VTT des Jarrets Noirs qui fut un succès malgré la température et remercie les quelques commanditaires qui participent à nos rendez-vous d'hiver.

### **Période de questions**

Sylvio Morin, TVCB, demande quand la nouvelle caméra pour les mesures d'urgence sera en fonction.

## ***8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE***

### **R-2018-01-5985: Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur François Veilleux  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

LUC PROVENÇAL, Maire





SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018 (suite)

**Certificat de crédits disponibles pour dépenses projetées**  
(Cités et Villes, Art 477-1)

Je soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles cette dépense ci-après est projetée par le conseil de la susdite municipalité.

Dépenses d'un montant inférieur à 500 \$ pour l'année budgétaire 2018.

Signé à Beauceville, ce 15 janvier 2018

Mélanie Quirion, CPA, CA, M.Sc.  
Trésorière, directrice des finances

